

---

# NORME INTERNATIONALE



# 1724

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

## Véhicules routiers — Liaisons électriques entre véhicules tracteurs et véhicules remorqués avec équipement électrique 6 ou 12 V — Type 12 N (normal)

*Road vehicles — Electrical connections between towing vehicles and towed vehicles with 6 or 12 V electrical equipment — Type 12 N (normal)*

Première édition — 1975-11-01

---

CDU 629.1.013.5 : 621.-42/-43

Réf. n° : ISO 1724-1975 (F)

**Descripteurs** : véhicule routier, véhicule routier tracteur, véhicule routier tracté, connecteur électrique, 12 volts, spécification, repérage par couleurs, remorque.

Prix basé sur 4 pages

## AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 1724 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 22, *Véhicules routiers*, et soumise aux Comités Membres en novembre 1974.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Finlande	Portugal
Allemagne	France	Roumanie
Australie	Hongrie	Suède
Autriche	Iran	Suisse
Belgique	Irlande	Tchécoslovaquie
Bulgarie	Japon	Turquie
Chili	Pays-Bas	Yougoslavie
Espagne	Pologne	

Les Comités Membres des pays suivants ont désapprouvé le document pour des raisons techniques :

Italie  
Royaume-Uni

Cette Norme Internationale annule et remplace la Recommandation ISO/R 1724-1970, dont elle constitue une révision technique.

# Véhicules routiers — Liaisons électriques entre véhicules tracteurs et véhicules remorqués avec équipement électrique 6 ou 12 V — Type 12 N (normal)

## 1 OBJET

La présente Norme Internationale fixe des spécifications susceptibles de permettre, au moyen de la prise type 12 N comportant un socle et une fiche, l'interchangeabilité des liaisons électriques entre véhicules tracteurs et véhicules remorqués (voir figure 3).

## 2 DOMAINE D'APPLICATION

Ces spécifications s'appliquent à des véhicules munis d'équipements électriques fonctionnant sous une tension nominale de 6 ou 12 V.

## 3 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

### 3.1 Nombre de contacts nécessaires

Les feux de signalisation essentiels pour la sécurité routière nécessitent six contacts. Les fonctions des sept contacts disponibles sont indiquées ci-après :

- 1 Feu-indicateur de direction gauche.
- 2 Sans affectation.<sup>1)</sup>
- 3 Masse.
- 4 Feu-indicateur de direction droit.
- 5 Feu-position arrière et d'encombrement droit, et dispositif d'éclairage de la plaque d'immatriculation.
- 6 Feux-stop.
- 7 Feu-position arrière et d'encombrement gauche, et dispositif d'éclairage de la plaque d'immatriculation.

NOTE — Le dispositif d'éclairage de la plaque d'immatriculation doit être connecté de telle manière qu'aucune lampe de ce dispositif ne soit connectée à la fois aux contacts 5 et 7.

### 3.2 Disposition des contacts

La disposition des contacts est représentée sur les figures 1 (socle) et 2 (fiche).

Les numéros mentionnés correspondent à ceux qui sont indiqués en 3.1.

### 3.3 Socle

Le socle doit être fixé à l'arrière du véhicule tracteur.

Le socle comporte :

- 4 douilles (n<sup>os</sup> 1, 3, 4, 6)
- 3 broches élastiques (n<sup>os</sup> 2, 5, 7)

Les détails de construction des douilles et des broches sont donnés sur la figure 1.

Les broches doivent faire ressort sur une longueur d'au moins 8,5 mm. Le diamètre des broches doit être choisi de telle façon qu'elles puissent être introduites dans les douilles correspondantes de la fiche avec un effort modéré, mais en assurant un bon contact électrique.

Le contact n<sup>o</sup> 3 doit être isolé, comme les autres contacts. Après montage, le contact n<sup>o</sup> 3 peut être relié à la masse du véhicule.

Chacune des bornes arrière doit pouvoir recevoir deux conducteurs d'au moins 1,5 mm<sup>2</sup> de section.

Les désignations des contacts doivent être inscrites en signes inaltérables d'au moins 2 mm de hauteur sur la partie intérieure du couvercle du socle et sur la face de raccordement des conducteurs (excepté lorsque le câble est moulé dans le socle). Ces signes, qui ne doivent pas nécessairement être des chiffres, peuvent être différents de ceux indiqués sur la figure 1, pourvu que l'emplacement spécifié pour les broches des différentes fonctions soit respecté.

Le socle doit être muni d'un couvercle, étanche aux projections d'eau, qui doit se fermer automatiquement lors du retrait de la fiche. Le couvercle articulé sur le socle doit comporter un bec de verrouillage retenant la fiche lorsqu'elle est en place.

Toutes les parties métalliques du socle doivent être constituées de matériaux résistants à la corrosion, ou être efficacement protégées contre la corrosion.

1) Ce contact sera conservé libre en attendant la formation d'une exigence de nature légale ou de sécurité qui serait un facteur commun.

### 3.4 Fiche

La fiche doit être solidaire du véhicule remorqué.

La fiche comporte :

- 4 broches élastiques (n<sup>os</sup> 1, 3, 4, 6)
- 3 douilles (n<sup>os</sup> 2, 5, 7)

Les broches et les douilles de la fiche correspondent respectivement aux broches et aux douilles du socle.

Chacune des bornes arrière doit pouvoir recevoir un conducteur d'au moins 2,5 mm<sup>2</sup> de section.

Les désignations des contacts doivent être inscrites en signes inaltérables d'au moins 2 mm de hauteur sur la face de raccordement des conducteurs (excepté lorsque le câble est moulé dans la fiche). Ces signes, qui ne doivent pas nécessairement être des chiffres, peuvent être différents de ceux indiqués sur la figure 2, pourvu que l'emplacement spécifié pour les broches des différentes fonctions soit respecté.

Toutes les parties métalliques de la fiche doivent être constituées de matériaux résistants à la corrosion, ou être efficacement protégées contre la corrosion.

Le fabricant doit prévoir des moyens pour fixer le câble et le rendre étanche.

### 3.5 Affectation des couleurs du câble

Les couleurs du câble de jonction à sept conducteurs sont affectées aux différents circuits comme indiqué ci-après :

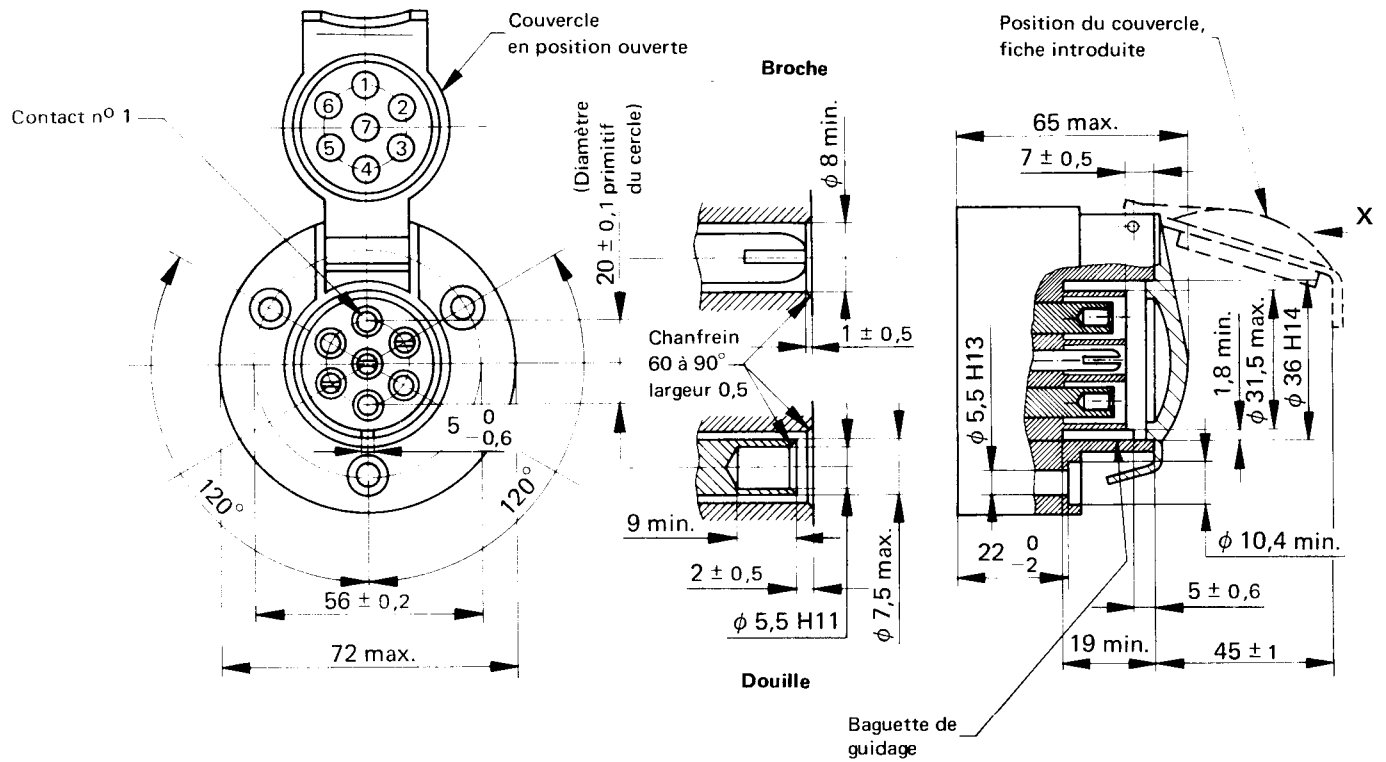
Contact n <sup>o</sup>	Circuit	Couleur du câble
1	Feu-indicateur de direction gauche	jaune
2	Sans affectation	bleu
3	Masse	blanc
4	Feu-indicateur de direction droit	vert
5	Feu-position arrière et d'encombrement droit, et dispositif d'éclairage de la plaque d'immatriculation	brun
6	Feux-stop	rouge
7	Feu-position arrière et d'encombrement gauche, et dispositif d'éclairage de la plaque d'immatriculation	noir

### 3.6 Marquage distinctif

La prise 12 N doit se distinguer de la prise 12 S (voir ISO 3732) par une couleur différente au moins des isolants.

Une couleur sombre et inaltérable, noir de préférence, doit être utilisée pour la prise 12 N.

Dimensions en millimètres



Couvercle vu suivant X

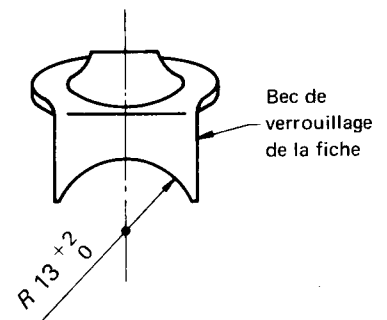


FIGURE 1 – Socle

Dimensions en millimètres

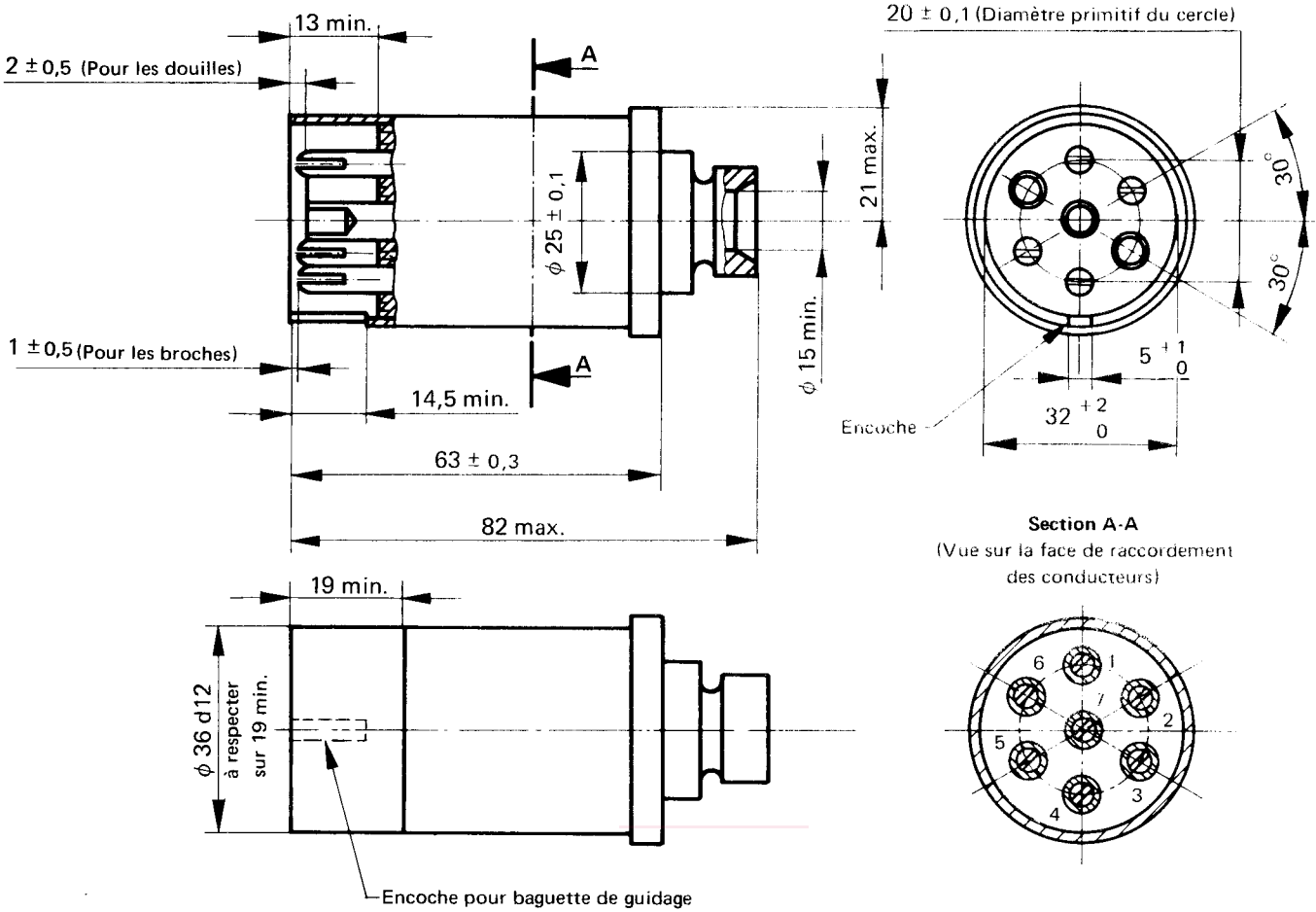
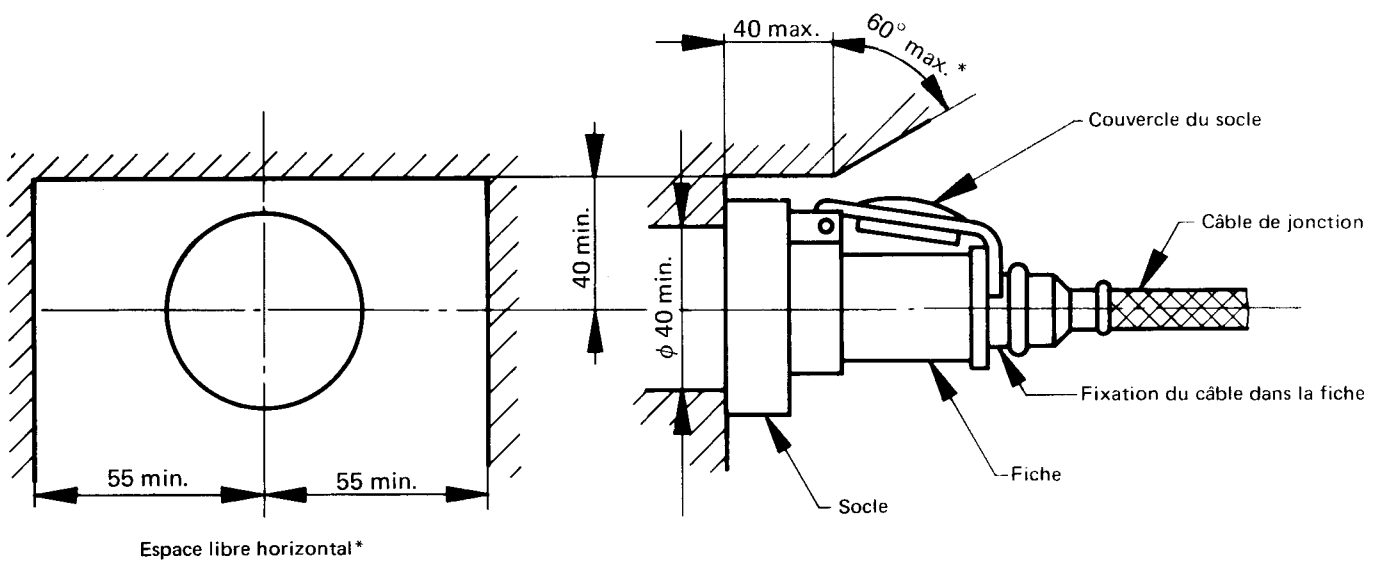


FIGURE 2 – Fiche



\* L'angle de 60° max. doit être continu le long de l'espace libre horizontal.

FIGURE 3 – Ensemble socle et fiche (espace libre)

